

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 31 (1974)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Chez nous

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chez nous

### Personnalités étrangères à l'EFGS

- Du 1er au 3 août 1974, nous avons reçu la visite de Messieurs Shigeo Shimizu et Ikuo Abe du Sagami Women's College de Kanagawa, Japon. Nos deux visiteurs se sont intéressés avant tout à l'histoire du sport en Europe, mais également à nos installations.
- Le 5 août dernier, un groupe de 26 maîtres de sport japonais conduit par Hiroshi Matsunobu, professeur à la Tokyo University of Education, College of Physical Education, est venu visiter notre école. Leur intérêt s'est porté notamment sur les diverses structures du sport en Suisse et sur les installations de sport.

### Bassins d'enseignement ou piscines couvertes?

D'après Hugo Brandenberger

C'est la question qui se pose aux autorités, aux enseignants, aux sportifs lorsque l'on tente de lier la création d'un bassin de natation à une construction d'école ou de salle de gymnastique. Les deux conceptions s'affrontent souvent. Un bassin d'enseignement est destiné avant tout à l'école. Il doit permettre l'accoutumance à l'eau et l'apprentissage des techniques de nage. Il peut desservir une quarantaine de classes dans un rayon ne dépassant pas un quart d'heure de marche. Il mesure de 6 à 8 m de largeur sur 12,50 ou 16,67 de longueur, et la profondeur de l'eau, grâce au fond

incliné, va de 60 à 70 cm à 120 cm. Sur un long côté, des marches permettent les premiers exercices d'accoutumance; celle qui est recouverte par 40 cm d'eau devrait être deux fois plus large que la normale.

Un tel bassin exclut l'apprentissage du plongeon et ne permet guère l'étude du sauvetage et de la nage sous l'eau. Sa faible capacité rend le recyclage de l'eau plus difficile, car plus le volume d'eau est réduit, plus ardu est le problème de sa régénération. On corrige certains de ces inconvénients par un fond mobile. Cette solution apporte d'autres problèmes: le fond mobile est cher (100 000 à 150 000 francs); son entretien est coûteux, et le nettoyage du fond est difficile; il permet seulement une profondeur égale de l'eau, tandis qu'un fond incliné permet de passer insensiblement en eau plus profonde, et de travailler simultanément à des profondeurs variées avec les grands, les petits, les avancés et les craintifs. Lorsque la région est relativement assez peuplée pour que les besoins de la population ne puissent se contenter du bassin d'enseignement prêté par l'école, il vaut mieux construire une piscine couverte.

La piscine couverte comporte un bassin de 25 m de longueur sur 12,5 à 16,67 de largeur pour les nageurs. Sans plongeoir, sa profondeur va de 140 cm à 180 à 200 cm. Si un tremplin de 1 m de hauteur est prévu, la profondeur du bassin en ce point doit être portée à 3 m 40. Outre ce bassin pour nageurs, la piscine couverte comporte encore un bassin d'enseignement de 6 à 8 m x 12,50 ou 16,67 mètres. Une telle installation donne pleine satisfaction à l'école, à qui elle est réservée durant les heures de classe, et à la population qui peut y pratiquer toutes les disciplines de la natation y compris la compétition.

En conclusion, on pourrait recommander le bassin d'enseignement à titre exceptionnel, lorsqu'il s'agit presque exclusivement de besoins scolaires. Dans les localités très peuplées, mieux vaut construire une piscine qui rendra de plus grands services à la population.

«Education physique»

*Quel plaisir de dessiner avec des compas Kern*

Kern & Cie S.A.  
5001 Aarau

**Kern SWISS**

Max Bangerter, Juraweg 12, 3250 Lyss (Suisse)  
Téléphone: Privé (032) 84 19 60 - Bureau (031) 44 25 81  
Adresse télégraphique: FIG LYSS

### La Fédération internationale de gymnastique

tiré du bulletin de la FIG

#### Liste des imprimés

##### Edition française

Code de pointage masculin . . . . .	1968	sFr. 10.—
Complément au code de pointage masculin . . .	1971	sFr. 5.—
Code de pointage féminin . . . . .	1970	sFr. 10.—
Complément au code de pointage féminin . . .	1971	sFr. 1.—
Code de pointage, gymnastique moderne . . .	1970	sFr. 5.—
Mesures, dimensions et formes des engins . . .	1965	sFr. 3.—
Règlement technique . . . . .	1970	sFr. 3.—
Règlement de la Gymnaestrada . . . . .	1967	sFr. 2.50
Règlement des rencontres internationales et des juges . . . . .	1967	sFr. 2.50
Règlement des juges internationaux . . . . .	1968	sFr. 2.50
Règlement des Championnats d'Europe individuels, masculins et féminins . . . . .	1971	sFr. 2.50
Précis de terminologie . . . . .	1971	sFr. 2.—
Liste de tous les résultats dès 1948 . . . . .		sFr. 40.—
Liste des juges internationaux . . . . .	1973	sFr. 20.—

#### Films à la disposition des fédérations

##### 1. Gymnastique artistique masculine

Exercices imposés des championnats du monde de 1974  
30 m 8 mm super sFr. 100.—

##### 2. Gymnastique artistique féminine

Eléments de difficultés des exercices à volonté			
Poutre	140 m	8 mm super	sFr. 530.—
Sol	84 m	8 mm super	sFr. 340.—
Saut	17 m	8 mm super	sFr. 70.—

##### 3. Gymnastique rythmique moderne

Eléments de difficultés des exercices à volonté			
Ballon	73 m	8 mm super	sFr. 300.—
Cerceau	107 m	8 mm super	sFr. 400.—
Corde	163 m	8 mm super	sFr. 600.—

Exercice imposé avec 2 massues,  
Championnat du monde 1973, à Rotterdam  
34 m 8 mm super sFr. 300.—

Tous ces prix s'entendent départ Lyss.

#### Secrétariat général

Max Bangerter, Juraweg 12, 3250 Lyss (Suisse)  
Téléphone: Privé (032) 84 19 60 - Bureau (031) 44 25 81  
Adresse télégraphique: FIG LYSS